

020	UTBM service communication	L'Est Républicain	29 janvier 2013
		Région	Ingénieurs - Assidu - conférence - capital immatériel

Quantifier l'immatériel

Belfort. Mardi 5 février, l'association des anciens ingénieurs de l'UTBM (Université de technologie de Belfort-Montbéliard), « Assidu », propose une conférence-débat avec deux consultants mulhousiens formés au « capital immatériel ». En 2012, la chambre de commerce de Mulhouse a organisé une formation sur ce thème encore mal connu. Karim N'Diaye l'a suivie pendant un an avec onze collègues.

Qu'est-ce que le capital immatériel dans une entreprise ?

C'est l'ensemble des éléments qui ne sont pas quantifiables mais qui sont indispensables à la bonne marche de l'entreprise. Toute la difficulté est de quantifier ces atouts qui n'ont pas en soi de valeur comptable. Un procédé de calcul basé sur des critères objectifs a été mis en place en Suède dans les années 90. En France, le dispositif est décliné dans la région parisienne, principalement dans les grandes entreprises, depuis cinq ans. L'audit prend en compte dix actifs immatériels : le capital humain, les partenaires (fournisseurs), les actionnaires, le

système d'information (modernité des logiciels par exemple), l'organisation (les règles sont-elles bien définies ?), l'environnement (infrastructures autour de l'entreprise, acheminement des matières premières), le social (quelles activités, structures à proximité), la marque (notoriété), la clientèle et le savoir (compétences, performances). Entre deux sociétés aux activités identiques, c'est le capital immatériel qui fait la différence et apporte une plus-value.

Comment mesurer objectivement des critères subjectifs ?

Après des années de recherche, un questionnaire de 200 points concrets et mesurables a été mis en place. Lorsque nous intervenons en entreprise pour un bilan sur le capital immatériel, nous ne nous contentons pas des réponses de la direction. Nous prenons également le point de vue des salariés. Il faut compter une dizaine de jours pour un audit approfondi. Mais la PME peut cibler l'étude sur quelques points faibles uniquement. Ce bilan sur le capital immatériel concerne, bien sûr, les PME de



■ « Le capital immatériel, c'est ce qui fait la valeur et la différence entre deux entreprises du même secteur », affirme Karim N'Diaye.

plus de 50 salariés, mais également les organisations à but non lucratif, les administrations, les associations... À l'issue de l'étude, chacun des dix

points est noté sur 20. Des propositions peuvent être faites pour aider à corriger tel ou tel défaut.

Quel est l'intérêt d'une telle étude ?

de ?

En cas de cession, le capital immatériel s'ajoute à l'estimation comptable et permet de fixer un prix de vente le plus juste possible. Mais l'audit offre avant tout aux responsables un bilan de leur structure, mettant en avant points forts et points faibles pour gagner en efficacité et productivité ; bref, assurer l'avenir et la rentabilité de l'entreprise. L'audit les aide à dresser un tableau de bord pour progresser et se développer.

Les PME sont-elles réceptives à cette notion de capital immatériel ?

Trop souvent, les chefs d'entreprise ont le nez dans le guidon. Ils comprennent l'intérêt mais sont loin de tout ça au quotidien. Il y a un gros travail de sensibilisation à faire...

Propos recueillis par Isabelle PETITLAURENT

📅 Conférence mardi 5 février, à 20 h, à l'UTBM de Belfort rue Thierry-Mieg, avec Karim N'Diaye et Jacques Roth : « Le capital immatériel : votre vraie valeur ». Tarif : 5 €. Renseignements : philippe.marceau@assidu-utbm.fr ; www.assidu-50-ans.fr/conferences ou www.nkconsulting.fr